

Bordereau attestant l'exactitude des informations - DAX - 4001 - Documents comptables (B-S) -
Dépôt le 23/12/2024 - 8144 - 2002 B 00242 - 442 672 788 - A.C.H. DEPANN'EXPRESS

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 30/06/2024 12			Exercice N-1 30/06/2023 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	4 440	4 440				
	Fonds commercial (1)	620 413		620 413	620 413		
	Autres immobilisations incorporelles	26 082	20 093	5 989	4 265	1 724	40.43
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains	1 920	1 413	507	587	-80	-13.63
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	630 589	389 513	241 076	247 559	-6 483	-2.62
	Autres immobilisations corporelles	859 340	423 460	435 880	427 007	8 872	2.08
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	33 602		33 602	31 882	1 720	5.39
	Total II	2 176 386	838 920	1 337 467	1 331 713	5 754	0.43
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements	689 604		689 604	832 892	-143 288	-17.20
	En-cours de production de biens	678 050		678 050	697 880	-19 830	-2.84
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	1 673 551	22 226	1 651 325	1 726 874	-75 549	-4.37
	Autres créances	241 014		241 014	328 243	-87 228	-26.57
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	249 750		249 750	438 393	-188 643	-43.03
	Charges constatées d'avance (3)	81 098		81 098	67 208	13 890	20.67
	Total III	3 613 067	22 226	3 590 841	4 091 489	-500 648	-12.24
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	5 789 454	861 146	4 928 308	5 423 202	-494 894	-9.13

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

33 602

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
		30/06/2024	30/06/2023	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 625 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	625 000	625 000		
	Réserves				
	Réserve légale	62 500	62 500		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	453 756	464 666	-10 910	-2.35
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	307 636	189 090	118 546	62.69
	Subventions d'investissement Provisions réglementées	230	550	-320	-58.18
	Total I	1 449 122	1 341 806	107 316	8.00
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	1 215 543	1 658 510	-442 967	-26.71
	Concours bancaires courants	46 915	2 641	44 274	NS
	Emprunts et dettes financières diverses	226 876	272 520	-45 644	-16.75
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	67 023	222 918	-155 895	-69.93
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 145 996	1 163 261	-17 265	-1.48
	Dettes fiscales et sociales	678 054	752 131	-74 076	-9.85
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	3 749	5 763	-2 013	-34.94
	Autres dettes	92 129	2 566	89 563	NS
	Produits constatés d'avance (1)	2 900	1 086	1 814	167.07
	Total IV	3 479 186	4 081 396	-602 210	-14.75
	Ecart de conversion passif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		4 928 308	5 423 202	-494 894	-9.13

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

2 546 078 3 267 966

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/06/2024 12			Exercice N-1 30/06/2023 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens	1 279 877		1 279 877	1 381 098		-101 221	-7.33
Production vendue de services	8 815 240		8 815 240	9 065 330		-250 090	-2.76
Chiffre d'affaires NET	10 095 116		10 095 116	10 446 427		-351 311	-3.36
Production stockée			-19 830	29 440		-49 270	-167.36
Production immobilisée			60 285	63 265		-2 980	-4.71
Subventions d'exploitation			2 465	26 980		-24 515	-90.86
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			5 434			5 434	
Autres produits			133			133	
Total des Produits d'exploitation (I)			10 143 603	10 566 112		-422 509	-4.00
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements			1 702 239	2 047 445		-345 206	-16.86
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)			143 288	-22 549		165 837	735.45
Autres achats et charges externes *			4 211 268	4 922 113		-710 845	-14.44
Impôts, taxes et versements assimilés			75 335	84 688		-9 352	-11.04
Salaires et traitements			2 075 494	1 893 188		182 307	9.63
Charges sociales			1 255 057	1 135 720		119 337	10.51
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			172 379	150 853		21 526	14.27
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			17 933			17 933	
Dotations aux provisions							
Autres charges			395	302		93	30.75
Total des Charges d'exploitation (II)			9 653 389	10 211 759		-558 370	-5.47
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			490 214	354 354		135 861	38.34
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges affectées à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	30/06/2024 12	30/06/2023 12	Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	3 042	798	2 244	281.24
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	3 042	798	2 244	281.24
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	76 255	69 313	6 942	10.02
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	76 255	69 313	6 942	10.02
2. Résultat financier (V-VI)	-73 213	-68 515	-4 698	-6.86
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	417 001	285 839	131 163	45.89
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	22 821	36 272	-13 451	-37.08
Produits exceptionnels sur opérations en capital	20 756	13 653	7 103	52.02
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	7 002		7 002	
Total VII	50 579	49 925	654	1.31
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	33 324	54 090	-20 766	-38.39
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	14 305	20 854	-6 549	-31.40
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	47 629	74 945	-27 315	-36.45
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	2 949	-25 020	27 969	111.79
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	112 315	71 729	40 586	56.58
Total des produits (I+III+V+VII)	10 197 224	10 616 835	-419 612	-3.95
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	9 889 588	10 427 745	-538 157	-5.16
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	307 636	189 090	118 546	62.69

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier

201 203 194 678

: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable

ANNEXE

SOMMAIRE

Faits caractéristiques de l'exercice	page 5
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	5
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	10
Etat des amortissements	10
Etat des échéances des créances et des dettes	11
Composition du capital social	12
Fonds commercial	12
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Dettes garanties par des sûretés réelles	12
Montant des engagements financiers	13

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/07/2023 au 30/06/2024

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 4 928 308.09 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 10 095 116.46 Euros et dégageant un bénéfice de 307 635.85 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/07/2023 au 30/06/2024.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

{SAS ACH DEPANN EXPRESS

Rue des Artisans

40100 DAX

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

EXERCICE DU 01.07.2023 AU 30.06.2024

I - Règles et méthodes comptables

II - Engagements financiers et autres éléments significatifs

ANNEXE

Exercice du 01/07/2023 au 30/06/2024

III - Notes sur le bilan actif

IV - Notes sur le bilan passif

V - Détail des produits et charges

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables :
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

1 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES :

ANNEXE

Exercice du 01/07/2023 au 30/06/2024

Pour chaque catégorie d'immobilisation, indication de :

- méthode d'évaluation de la valeur brute
- méthode d'évaluation des coûts de démantèlement, remise en état
- montant comptabilisé en immobilisation en cours
- liste et montant des nantissements donnés

- immobilisations incorporelles

Le coût d'acquisition d'une immobilisation incorporelle acquise séparément est constitué de son prix d'achat y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlements, et de tous les coûts directement attribuables à la préparation de l'actif en vue de l'utilisation envisagée.

- autres immobilisations incorporelles

Les éléments incorporels ont été évalués à leur coût d'acquisition.

Les éléments incorporels sont amortis sur la durée de l'utilisation par l'entreprise, à savoir :

- logiciels 3 ans

- clientèle

La clientèle, étant une immobilisation durable, il est procédé à la constitution d'une provision pour dépréciation.

- immobilisations corporelles

Le coût d'acquisition d'une immobilisation corporelle acquise séparément est constitué de son prix d'achat y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, et de tous les coûts directement attribuables à engager pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner, de l'estimation initiale des coûts de démantèlement et de restauration du site sur lequel elle est située, en contrepartie de l'obligation encourue.

Le coût d'une immobilisation produite suit les mêmes principes que pour une immobilisation acquise. Le coût de production comprend toutes les charges directes et indirectes.

Les éléments d'actif, nets de la valeur résiduelle, font l'objet de plans d'amortissement déterminés en fonction du rythme de consommation des avantages économiques attendus.

Les durées d'amortissements retenues sont les suivantes :

- | | |
|------------------------------|--------------------|
| - matériel et outillage | 5 et 8 ans |
| - matériel bureau | 1 - 2-3-5 et 8 ans |
| - installations | 2 - 5 - 8 ans |
| - aménagements constructions | 8 - 10 ans |
| - aménagements terrain | 3 - 5 ans |

ANNEXE

Exercice du 01/07/2023 au 30/06/2024

2 - STOCKS

Les stocks sont évalués suivant la méthode « premier entré, premier sorti ».

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Montant des stocks de matières premières et autres approvisionnements
au 30.06.2024 = 689 604 €.

3 - CREANCES ET DISPONIBILITES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Montant dépréciation clients douteux au 30/06/2024 : 22 226 €

4 - DETTES

Etat des dettes de moins d'un an, de 1 à 5 ans et de plus de 5 ans.

Délais de règlement des fournisseurs.

Cf ci joint

II - ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS

1 - Engagements financiers

- Crédit bail au 30.06.2024	567 847 €
- Emprunts au 30.06.2024	1 214 485 €

2 - Autres éléments significatifs

NEANT

3 - Engagements hors bilan

- Indemnité de départ à la retraite :

Ouvriers : couverture par les cotisations versées auprès de la caisse PROBTP

Cadres et Etam : NS

ANNEXE

Exercice du 01/07/2023 au 30/06/2024

III - FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

La crise sanitaire liée au Covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 constituent un événement majeur. Les comptes arrêtés au 30/06/2024 tiennent compte de cet événement et de ces conséquences.

L'entreprise a mis en action un plan de continuation de l'activité en utilisant les mesures de soutien aux entreprises développées par le gouvernement pour faire face à la crise

Eu égard à ces mesures, à la date de l'arrêté des comptes, l'entreprise estime que la poursuite de son exploitation n'est pas remise en cause ».

IV - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Immobilisations : mouvements cf annexe

Amortissements : mouvements cf annexe

Créances : mouvements cf annexe

Provisions : mouvements cf annexe

V - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social : 62 500 parts de 10 € de valeur nominale.

VI - DETAIL DES PRODUITS ET CHARGES

Montant de la rémunération et prime allouée au dirigeant = 59 120 €

Effectif moyen : 72 salariés.

Répartition de l'impôt sur les sociétés :

	Base imposable	Impôt sur les sociétés
Résultat courant	+ 417 001€	
Résultat exceptionnel	+ 2 949 €	
	-----	-----
	+ 419 950 €	112 315 €

ANNEXE

Exercice du 01/07/2023 au 30/06/2024

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	647 607		4 187
Terrains	1 920		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	577 702		76 888
Installations générales agencements aménagements divers	535 487		71 488
Matériel de transport	179 482		19 057
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	79 436		17 418
TOTAL	1 374 027		184 850
Prêts, autres immobilisations financières	31 882		3 400
TOTAL	31 882		3 400
TOTAL GENERAL	2 053 516		192 438

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL		860	650 935	650 935
Terrains			1 920	1 920
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		24 000	630 589	630 589
Installations générales agencements aménagements divers		10 069	596 906	596 906
Matériel de transport		17 998	180 541	180 541
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		14 960	81 894	81 894
TOTAL		67 027	1 491 850	1 491 850
Prêts, autres immobilisations financières		1 680	33 602	33 602
TOTAL		1 680	33 602	33 602
TOTAL GENERAL		69 567	2 176 387	2 176 387

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	22 930	2 463	860	24 533
Terrains	1 333	80		1 413
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	330 143	81 567	22 196	389 513
Installations générales agencements aménagements divers	192 427	46 920	3 356	235 991
Matériel de transport	115 989	29 962	13 894	132 057
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	58 981	11 387	14 956	55 412
TOTAL	698 873	169 916	54 401	814 387
TOTAL GENERAL	721 803	172 379	55 261	838 920

ANNEXE

Exercice du 01/07/2023 au 30/06/2024

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	2 463				
Terrains	80				
Instal.techniques matériel outillage indus.	81 567				
Instal.générales agenc.aménag.divers	46 920				
Matériel de transport	29 962				
Matériel de bureau informatique mobilier	11 387				
TOTAL	169 916				
TOTAL GENERAL	172 379				

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	33 602	33 602	
Clients douteux ou litigieux	24 546	24 546	
Autres créances clients	1 649 006	1 649 006	
Taxe sur la valeur ajoutée	72 127	72 127	
Groupe et associés	141 151	141 151	
Débiteurs divers	27 736	27 736	
Charges constatées d'avance	81 098	81 098	
TOTAL	2 029 266	2 029 266	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	47 973	47 973		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	1 214 485	481 377	733 108	
Fournisseurs et comptes rattachés	1 145 996	1 145 996		
Personnel et comptes rattachés	201 110	201 110		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	200 718	200 718		
Impôts sur les bénéfices	42 711	42 711		
Taxe sur la valeur ajoutée	221 661	221 661		
Autres impôts taxes et assimilés	11 855	11 855		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	3 749	3 749		
Groupe et associés	226 876	26 876	200 000	
Autres dettes	92 129	92 129		
Produits constatés d'avance	2 900	2 900		
TOTAL	3 412 162	2 479 054	933 108	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	442 967			

ANNEXE

Exercice du 01/07/2023 au 30/06/2024

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
62500 Parts X 10€	10.0000	62 500			62 500

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
Fonds, Apporté			612 413	612 413	
Total			612 413	612 413	

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

Détail des dettes garanties par des sûretés réelles

Emprunt du	:	BANQUE POUYANNE
Montant restant dû en capital	:	76 092
Emprunt du	:	BPI FRANCE
Montant restant dû en capital	:	93 851
Emprunt du	:	BPSO
Montant restant dû en capital	:	138 934
Emprunt du	:	CAISSE EPARGNE
Montant restant dû en capital	:	242 009
Emprunt du	:	SOCIETE GENERALE
Montant restant dû en capital	:	641 031
Emprunt du	:	CGI FINANCE
Montant restant dû en capital	:	22 569

ANNEXE

Exercice du 01/07/2023 au 30/06/2024

Engagements financiers

Engagements donnés

REDEVANCE CB RESTANT DUE : 567847 €

Engagements reçus

A.C.H. DEPANN'EXPRESS
Société par actions Simplifiée au capital de 625 000 euros
Siège social : Rue des Artisans – ZAC du Sablar
40100 DAX
442 672 788 RCS DAX

TEXTE DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DE RESULTAT
SOUMISE A L'ASSEMBLEE GENRALE ORDINAIRE EN DATE DU 9 DECEMBRE 2024

DEUXIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale approuve la proposition du Président et décide de distribuer le bénéfice de 307 636 € comme suit :

- Dividendes : 200 000 euros
- Compte Report à nouveau : 107 636

Le dividende à répartir est mis en paiement ce jour.

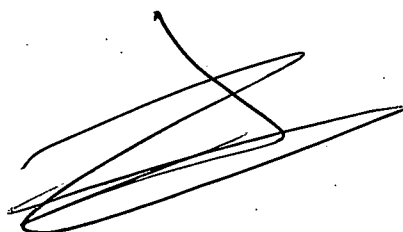
Sur le plan fiscal, conformément aux dispositions en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2005, ce dividende n'est pas assorti d'un avoir fiscal, mais il ouvre droit, au profit des associés personnes physiques, à un abattement calculé sur la totalité de son montant. A compter du 1^{er} janvier 2013 un prélèvement obligatoire à la source égal à 12.8% est effectué lors du versement des dividendes sauf demande de dispense.

Sur le plan social, conformément aux dispositions en vigueur à compter du 1^{er} juillet 2012, la société versera un dividende à ses associés personnes physiques, amputé de 17.2% de prélèvements sociaux dus à la source. Les sommes correspondantes seront versées directement au Trésor dans les quinze jours du mois qui suit celui du paiement desdits dividendes

L'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents, ont été les suivants :

EXERCICE	DIVIDENDES
2021	200 000 €
2022	200 000 €
2023	200 000 €

Certifié conforme
Le Président



A.C.H. DEPANN'EXPRESS
Société par actions Simplifiée au capital de 625 000 euros
Siège social : Rue des Artisans – ZAC du Sablar
40100 DAX
442 672 788 RCS DAX

PROCES-VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
EN DATE DU 9 DECEMBRE 2024

L'an deux mille vingt-quatre,
Le neuf décembre, à quatorze heures,

Se sont réunis en assemblée générale extraordinaire au siège social, sur convocation de la présidence :

La société HOBJ27, représentée par son Président Monsieur Maxime HOURCADE,
La société MAHANA, représentée par son Gérant Monsieur Jean-Pierre HOURCADE.

Monsieur Maxime HOURCADE préside la séance en sa qualité de Président.

L'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Maxime HOURCADE.

La société « AQUITAINE AUDIT », Commissaire aux comptes de la société, régulièrement convoquée par lettre recommandée avec accusé de réception, est absente excusée.

Le président rappelle que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant :

- Examen du rapport général du commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2024,
- Examen du rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code de commerce et décision à prendre au vu de ce rapport,
- Approbation des comptes annuels et des éventuelles conventions,
- Quitus au Président,
- Affectation des résultats,
- Distribution de dividendes,
- Rémunération du Président,
- Questions diverses.

Le président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- les justificatifs des convocations régulières des associés,
- l'avis de réception et une copie de la lettre de convocation du Commissaire aux Comptes,
- la feuille de présence et la liste des associés,
- l'inventaire et les comptes annuels comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés au 30 juin 2024,
- le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice,
- les rapports du commissaire aux comptes,
- un exemplaire des statuts de la Société,
- le texte des résolutions soumises au vote de l'Assemblée.

Il déclare que ces mêmes pièces ont été mises à la disposition des associés plus de quinze jours avant la date de la présente assemblée et que ces derniers ont eu la possibilité de poser, pendant ce même délai, toutes questions à la gérance, ce dont l'assemblée lui donne acte.

JPB

94

Le Président présente à l'Assemblée les comptes de l'exercice écoulé, le rapport de gestion du Président et les rapports du Commissaire aux Comptes.

Personne ne demandant la parole, il met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIÈRE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Président, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 30 juin 2024, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

En conséquence, elle donne au Président quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 30 juin 2024.

L'assemblée générale prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles au regard de l'article 39-4 du Code général des impôts.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale approuve la proposition du Président et décide de distribuer le bénéfice de 307 636 € comme suit :

- Dividendes : 200 000 euros
- Compte Report à nouveau : 107 636 euros

Le dividende à répartir est mis en paiement ce jour.

Sur le plan fiscal, conformément aux dispositions en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2005, ce dividende n'est pas assorti d'un avoir fiscal, mais il ouvre droit, au profit des associés personnes physiques, à un abattement calculé sur la totalité de son montant. A compter du 1^{er} janvier 2013 un prélèvement obligatoire à la source égal à 12.8% est effectué lors du versement des dividendes sauf demande de dispense.

Sur le plan social, conformément aux dispositions en vigueur à compter du 1^{er} juillet 2012, la société versera un dividende à ses associés personnes physiques, amputé de 17.2% de prélèvements sociaux dus à la source. Les sommes correspondantes seront versées directement au Trésor dans les quinze jours du mois qui suit celui du paiement desdits dividendes

L'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents, ont été les suivants :

EXERCICE	DIVIDENDES
2021	200 000 €
2022	200 000 €
2023	200 000 €

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale approuve les conventions de l'article L.227-10 du Code de commerce mentionnées dans le rapport spécial du Commissaire aux comptes.

JPA P21

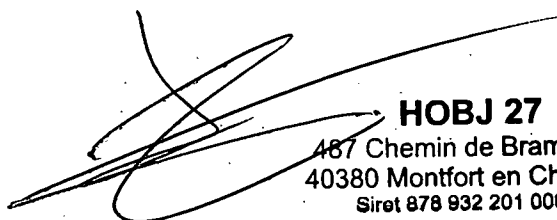
Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les associés.

La société HOBJ27

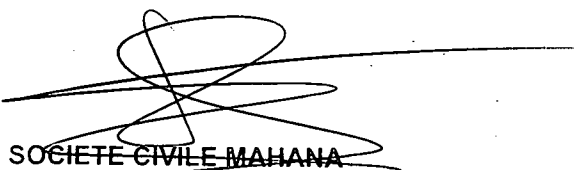
Représentée par Monsieur Maxime HOURCADE



HOBJ 27
487 Chemin de Brameloup
40380 Montfort en Chalosse
Siret 878 932 201 00022

La société MAHANA

Représentée par Monsieur Jean-Pierre HOURCADE



SOCIETE CIVILE MAHANA
34 Chemin de Miqua
40130 CAPBRETON
Siret : 879 770 097 00027



SOCIETE DE COMMISSARIAT AUX COMPTES

Commissaires aux Comptes Associés :

SEIMANDI Alain.

MORLANS Gilles

A.C.H. DEPANN'EXPRESS

SAS au capital de 625 000 €

**Rue des Artisans - ZAC du Sablar
40100 DAX**

442 672 788 R.C.S. DAX

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 30/06/2024

Aux Associés,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SAS A.C.H. DEPANN'EXPRESS relatifs à l'exercice clos le 30/06/2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} juillet 2023 à la date d'émission de notre rapport.



**Aquitaine
Audit**

SOCIETE DE COMMISSARIAT AUX COMPTES

Commissaires aux Comptes Associés :

SEIMANDI Alain

MORLANS Gilles

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821.53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Associés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.



SOCIÉTÉ DE COMMISSARIAT AUX COMPTES

Commissaires aux Comptes Associés :

SEIMANDI Alain

MORLANS Gilles

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à LA TESTE DE BUCH,
Le 25 Novembre 2024

AQUITAINE AUDIT

Alain SEIMANDI

Commissaire aux Comptes

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 30/06/2024 12		Exercice N-1 30/06/2023 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	Capital souscrit non appelé (I)					
	Immobilisations incorporelles					
	Frais d'établissement					
	Frais de développement					
	Concessions, brevets et droits similaires	4 440	4 440			
	Fonds commercial (1)	620 413		620 413	620 413	
	Autres immobilisations incorporelles	26 082	20 093	5 989	4 265	1 724 40.43
	Avances et acomptes					
	Immobilisations corporelles					
	Terrains	1 920	1 413	507	587	-80 -13.63
	Constructions					
	Installations techniques, matériel et outillage	630 589	389 513	241 076	247 559	-6 483 -2.62
	Autres immobilisations corporelles	859 340	423 460	435 880	427 007	8 872 2.08
	Immobilisations en cours					
	Avances et acomptes					
	Immobilisations financières (2)					
	Participations mises en équivalence					
	Autres participations					
	Créances rattachées à des participations					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts					
	Autres immobilisations financières	33 602		33 602	31 882	1 720 5.39
	Total II	2 176 386	838 920	1 337 467	1 331 713	5 754 0.43
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours					
	Matières premières, approvisionnements	689 604		689 604	832 892	-143 288 -17.20
	En-cours de production de biens	678 050		678 050	697 880	-19 830 -2.84
	En-cours de production de services					
	Produits intermédiaires et finis					
	Marchandises					
	Avances et acomptes versés sur commandes					
	Créances (3)					
	Clients et comptes rattachés	1 673 551	22 226	1 651 325	1 726 874	-75 549 -4.37
	Autres créances	241 014		241 014	328 243	-87 228 -26.57
	Capital souscrit - appelé, non versé					
Comptes de Régularisation	Valeurs mobilières de placement					
	Disponibilités	249 750		249 750	438 393	-188 643 -43.03
	Charges constatées d'avance (3)	81 098		81 098	67 208	13 890 20.67
	Total III	3 613 067	22 226	3 590 841	4 091 489	-500 648 -12.24
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)					
Comptes de Régularisation	Primes de remboursement des obligations (V)					
	Ecart de conversion actif (VI)					
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		5 789 454	861 146	4 928 308	5 423 202	-494 894 -9.13

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

33 602

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 30/06/2024	Exercice N-1 30/06/2023	Ecart N / N-1	
		12	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 625 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	625 000	625 000		
	Réserves				
	Réserve légale	62 500	62 500		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	453 756	464 666	-10 910	-2.35
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	307 636	189 090	118 546	62.69
AUTRES FONDS PROPRES	Subventions d'investissement	230	550	-320	-58.18
	Provisions réglementées				
	Total I	1 449 122	1 341 806	107 316	8.00
PROVISIONS	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
DETTE (1)	Total II				
	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
Comptes de Régularisation	Total III				
	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	1 215 543	1 658 510	-442 967	-26.71
	Concours bancaires courants	46 915	2 641	44 274	NS
	Emprunts et dettes financières diverses	226 876	272 520	-45 644	-16.75
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	67 023	222 918	-155 895	-69.93
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 145 996	1 163 261	-17 265	-1.48
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	Dettes fiscales et sociales	678 054	752 131	-74 076	-9.85
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	3 749	5 763	-2 013	-34.94
Comptes de Régularisation	Autres dettes	92 129	2 566	89 563	NS
	Produits constatés d'avance (I)	2 900	1 086	1 814	167.07
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	Total IV	3 479 186	4 081 396	-602 210	-14.75
	Ecart de conversion passif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		4 928 308	5 423 202	-494 894	-9.13

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

2 546 078 3 267 966

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/06/2024 12			Exercice N-1 30/06/2023 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (I)						
Ventes de marchandises	1 279 877		1 279 877	1 381 098	-101 221	-7.33
Production vendue de biens	8 815 240		8 815 240	9 065 330	-250 090	-2.76
Production vendue de services						
Chiffre d'affaires NET	10 095 116		10 095 116	10 446 427	-351 311	-3.36
Production stockée			-19 830	29 440	-49 270	-167.36
Production immobilisée			60 285	63 265	-2 980	-4.71
Subventions d'exploitation			2 465	26 980	-24 515	-90.86
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			5 434		5 434	
Autres produits			133		133	
Total des Produits d'exploitation (I)			10 143 603	10 566 112	-422 509	-4.00
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements			1 702 239	2 047 445	-345 206	-16.86
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)			143 288	-22 549	165 837	735.45
Autres achats et charges externes *			4 211 268	4 922 113	-710 845	-14.44
Impôts, taxes et versements assimilés			75 335	84 688	-9 352	-11.04
Salaires et traitements			2 075 494	1 893 188	182 307	9.63
Charges sociales			1 255 057	1 135 720	119 337	10.51
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			172 379	150 853	21 526	14.27
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			17 933		17 933	
Dotations aux provisions						
Autres charges			395	302	93	30.75
Total des Charges d'exploitation (II)			9 653 389	10 211 759	-558 370	-5.47
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			490 214	354 354	135 861	38.34
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	30/06/2024 12	30/06/2023 12	Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	3 042	798	2 244	281.24
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	3 042	798	2 244	281.24
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	76 255	69 313	6 942	10.02
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	76 255	69 313	6 942	10.02
2. Résultat financier (V-VI)	-73 213	-68 515	-4 698	-6.86
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	417 001	285 839	131 163	45.89
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	22 821	36 272	-13 451	-37.08
Produits exceptionnels sur opérations en capital	20 756	13 653	7 103	52.02
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	7 002		7 002	
Total VII	50 579	49 925	654	1.31
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	33 324	54 090	-20 766	-38.39
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	14 305	20 854	-6 549	-31.40
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	47 629	74 945	-27 315	-36.45
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	2 949	-25 020	27 969	111.79
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	112 315	71 729	40 586	56.58
Total des produits (I+III+V+VII)	10 197 224	10 616 835	-419 612	-3.95
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	9 889 588	10 427 745	-538 157	-5.16
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	307 636	189 090	118 546	62.69

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable

ANNEXE

SOMMAIRE

Faits caractéristiques de l'exercice	page 6
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	6
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	11
Etat des amortissements	11
Etat des échéances des créances et des dettes	12
Composition du capital social	13
Fonds commercial	13
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Dettes garanties par des sûretés réelles	13
Montant des engagements financiers	14

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/07/2023 au 30/06/2024

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 4 928 308.09 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 10 095 116.46 Euros et dégageant un bénéfice de 307 635.85 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/07/2023 au 30/06/2024.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

{SAS ACH DEPANN EXPRESS

Rue des Artisans

40100 DAX

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

EXERCICE DU 01.07.2023 AU 30.06.2024

I - Règles et méthodes comptables

II - Engagements financiers et autres éléments significatifs

ANNEXE

Exercice du 01/07/2023 au 30/06/2024

III - Notes sur le bilan actif

IV - Notes sur le bilan passif

V - Détail des produits et charges

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables :
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

1 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES :

ANNEXE

Exercice du 01/07/2023 au 30/06/2024

Pour chaque catégorie d'immobilisation, indication de :

- méthode d'évaluation de la valeur brute
- méthode d'évaluation des coûts de démantèlement, remise en état
- montant comptabilisé en immobilisation en cours
- liste et montant des nantisements donnés

- immobilisations incorporelles

ût d'acquisition d'une immobilisation incorporelle acquise séparément est constitué de son prix d'achat y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlements, et de tous les coûts directement attribuables à la préparation de l'actif en vue de l'utilisation envisagée.

- autres immobilisations incorporelles

ées ont été évaluées à leur coût d'acquisition.

Les éléments incorporels sont amortis sur la durée de l'utilisation par l'entreprise, à savoir :

- logiciels 3 ans

- clientèle

épréciation durable, il est procédé à la constitution d'une provision pour dépréciation.

- immobilisations corporelles

Le coût d'acquisition d'une immobilisation corporelle acquise séparément est constitué de son prix d'achat y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, et de tous les coûts directement attribuables à engager pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner, de l'estimation initiale des coûts de démantèlement et de restauration du site sur lequel elle est située, en contrepartie de l'obligation encouru.

Le coût d'une immobilisation produite suit les mêmes principes que pour une immobilisation acquise. Le coût de production comprend toutes les charges directes et indirectes.

Les éléments d'actif, nets de la valeur résiduelle, font l'objet de plans d'amortissement déterminés en fonction du rythme de consommation des avantages économiques attendus.

Les durées d'amortissements retenues sont les suivantes :

- | | |
|------------------------------|--------------------|
| - matériel et outillage | 5 et 8 ans |
| - matériel bureau | 1 - 2-3-5 et 8 ans |
| - installations | 2 - 5 - 8 ans |
| - aménagements constructions | 8 - 10 ans |
| - aménagements terrain | 3 - 5 ans |

ANNEXE

Exercice du 01/07/2023 au 30/06/2024

2 - STOCKS

Les stocks sont évalués suivant la méthode « premier entré, premier sorti ».

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Montant des stocks de matières premières et autres approvisionnements
au 30.06.2024 = 689 604 €.

3 - CREANCES ET DISPONIBILITES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Montant dépréciation clients douteux au 30/06/2024 : 22 226 €

4 - DETTES

Etat des dettes de moins d'un an, de 1 à 5 ans et de plus de 5 ans.

Délais de règlement des fournisseurs.

Cf ci joint

II - ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS

1 - Engagements financiers

- Crédit bail au 30.06.2024	567 847 €
- Emprunts au 30.06.2024	1 214 485 €

2 - Autres éléments significatifs

NEANT

3 - Engagements hors bilan

- Indemnité de départ à la retraite :

Ouvriers : couverture par les cotisations versées auprès de la caisse PROBTP

Cadres et Etam : NS

ANNEXE

Exercice du 01/07/2023 au 30/06/2024

III - FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

La crise sanitaire liée au Covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 constituent un événement majeur. Les comptes arrêtés au 30/06/2024 tiennent compte de cet événement et de ces conséquences.

L'entreprise a mis en action un plan de continuation de l'activité en utilisant les mesures de soutien aux entreprises développées par le gouvernement pour faire face à la crise

Eu égard à ces mesures, à la date de l'arrêté des comptes, l'entreprise estime que la poursuite de son exploitation n'est pas remise en cause ».

IV - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Immobilisations : mouvements cf annexe

Amortissements : mouvements cf annexe

Créances : mouvements cf annexe

Provisions : mouvements cf annexe

V - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social : 62 500 parts de 10 € de valeur nominale.

VI - DETAIL DES PRODUITS ET CHARGES

Montant de la rémunération et prime allouée au dirigeant = 59 120 €

Effectif moyen : 72 salariés.

Répartition de l'impôt sur les sociétés :

	Base imposable	Impôt sur les sociétés
Résultat courant	+ 417 001€	
Résultat exceptionnel	+ 2 949 €	
	-----	-----
	+ 419 950 €	112 315 €

ANNEXE

Exercice du 01/07/2023 au 30/06/2024

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	647 607		4 187
Terrains	1 920		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	577 702		76 888
Installations générales agencements aménagements divers	535 487		71 488
Matériel de transport	179 482		19 057
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	79 436		17 418
TOTAL	1 374 027		184 850
Prêts, autres immobilisations financières	31 882		3 400
TOTAL	31 882		3 400
TOTAL GENERAL	2 053 516		192 438

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles		860	650 935	650 935
Terrains			1 920	1 920
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		24 000	630 589	630 589
Installations générales agencements aménagements divers		10 069	596 906	596 906
Matériel de transport		17 998	180 541	180 541
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		14 960	81 894	81 894
TOTAL		67 027	1 491 850	1 491 850
Prêts, autres immobilisations financières		1 680	33 602	33 602
TOTAL		1 680	33 602	33 602
TOTAL GENERAL		69 567	2 176 387	2 176 387

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	22 930	2 463	860	24 533
Terrains	1 333	80		1 413
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	330 143	81 567	22 196	389 513
Installations générales agencements aménagements divers	192 427	46 920	3 356	235 991
Matériel de transport	115 989	29 962	13 894	132 057
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	58 981	11 387	14 956	55 412
TOTAL	698 873	169 916	54 401	814 387
TOTAL GENERAL	721 803	172 379	55 261	838 920

ANNEXE

Exercice du 01/07/2023 au 30/06/2024

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	2 463				
Terrains	80				
Instal.techniques matériel outillage indus.	81 567				
Instal.générales agenc.aménag.divers	46 920				
Matériel de transport	29 962				
Matériel de bureau informatique mobilier	11 387				
TOTAL	169 916				
TOTAL GENERAL	172 379				

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	33 602	33 602	
Clients douteux ou litigieux	24 546	24 546	
Autres créances clients	1 649 006	1 649 006	
Taxe sur la valeur ajoutée	72 127	72 127	
Groupe et associés	141 151	141 151	
Débiteurs divers	27 736	27 736	
Charges constatées d'avance	81 098	81 098	
TOTAL	2 029 266	2 029 266	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes els crédit à 1 an maximum à l'origine	47 973	47 973		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	1 214 485	481 377	733 108	
Fournisseurs et comptes rattachés	1 145 996	1 145 996		
Personnel et comptes rattachés	201 110	201 110		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	200 718	200 718		
Impôts sur les bénéfices	42 711	42 711		
Taxe sur la valeur ajoutée	221 661	221 661		
Autres impôts taxes et assimilés	11 855	11 855		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	3 749	3 749		
Groupe et associés	226 876	26 876	200 000	
Autres dettes	92 129	92 129		
Produits constatés d'avance	2 900	2 900		
TOTAL	3 412 162	2 479 054	933 108	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	442 967			

ANNEXE

Exercice du 01/07/2023 au 30/06/2024

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
62500 Parts X 10€	10.0000	62 500			62 500

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
Fonds Apporté			612 413	612 413	
Total			612 413	612 413	

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

Détail des dettes garanties par des sûretés réelles

Emprunt du	:	BANQUE POUYANNE
Montant restant dû en capital	:	76 092
Emprunt du	:	BPI FRANCE
Montant restant dû en capital	:	93 851
Emprunt du	:	BPSO
Montant restant dû en capital	:	138 934
Emprunt du	:	CAISSE EPARGNE
Montant restant dû en capital	:	242 009
Emprunt du	:	SOCIETE GENERALE
Montant restant dû en capital	:	641 031
Emprunt du	:	CGI FINANCE
Montant restant dû en capital	:	22 569

ANNEXE

Exercice du 01/07/2023 au 30/06/2024

Engagements financiers

Engagements donnés

REDEVANCE CB RESTANT DUE : 567847 €

Engagements reçus